

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/06/2025 - 10032 - 2018 B 02733 - 840 769 251 - AB POWER & TELECOM

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire

Signature :

- Chaque associé signe en dernière page
- Le dirigeant signe en dernière page

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 01 JUIN 2025
	Numero : 10032

A. Krol

AB POWER & TELECOM
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 100 euros
Siège social : 1 CHE DES CAILLES
91410 SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN
840 769 251 RCS EVRY

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20/06/2024

Ce jour, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social de la société, sur convocation de la gérance. Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom propre qu'en sa qualité de mandataire. Le Gérant actuel de la société préside la séance. La feuille de présence certifiée exacte par le Président, permet de constater que l'assemblée générale, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la société, et quitus au Gérant de sa gestion ;
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, et approbation de ces comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées, et décision à cet égard ;
- Rémunération du Gérant ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2023 ;
- le rapport de gestion établi par la gérance ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce, établis par le Gérant. Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

A. Kurd

RÉSOLUTION N°1

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Gérant, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

RÉSOLUTION N°2

La Société a réalisé un résultat sur l'exercice de 15565.06 euros.

De plus, les bénéfices et réserves distribuables s'élèvent à :

- autres réserves pour 0.00 euros ;
- reports à nouveaux pour 27149.56 euros.

Le bénéfice distribuable s'élève donc à un montant de 42714 euros.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de 15565.06 euros de la manière suivante :

- au poste report à nouveaux créditeur pour 15565.06 euros.

Suite à l'affectation du résultat les autres réserves et reports à nouveaux s'élèvent à :

- autres réserves pour 0.00 euros ;
- reports à nouveaux pour 42714.62 euros.

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis les trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

RÉSOLUTION N°3

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

RÉSOLUTION N°4

L'assemblée générale, après lecture du rapport spécial, décide d'approuver les rémunérations allouées aux dirigeants concernés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.



RÉSOLUTION N°5

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par les associés.

Signatures
Les associés

Purd

LURDI

Ann

A. Kurd

COMPTES ANNUELS

SARL AB POWER & TELECOM

Exercice du 01/01/2023 - 31/12/2023



7 avenue Adolphe Max 69005 Lyon
04 28 29 62 62 - www.dougs.fr

COMPTES ANNUELS



Attestation

Bilan

Compte de résultat

Soldes intermédiaires de gestion

Attestation

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL AB POWER & TELECOM
1 CHE DES CAILLES
91410 SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN

Relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	135 660 €
Chiffre d'affaires :	188 585 €
Résultat net comptable :	15 565 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

Dans le cadre de ma mission, j'ai relevé les points suivants qui ont une incidence sur la cohérence et la vraisemblance des comptes :

- Les charges et produits de l'exercice ont été catégorisés par le client sous sa responsabilité. Nos contrôles se sont limités à un travail de cohérence.
- Les soldes des comptes clients et fournisseurs à la clôture nous ont été transmis et validé par le client sous sa responsabilité. Nous n'avons pas procédé à des vérifications spécifiques à ce niveau.
- Le compte courant de l'associé Abed El-Kurdi est débiteur à hauteur de 89623.38€ en date de clôture.

Sur la base de nos travaux, et compte tenu de l'incidence significative des points mentionnés au paragraphe ci-dessus, je ne suis pas en mesure d'attester la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Pour Dougs
Fait à **Lyon**
Le **17/04/2024**



Bilan Actif

Etat exprimé en euros	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	11 051	4 543	6 508	7 606
Installations techniques, mat et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	25 014	14 798	10 216	13 353
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total (II)	36 065	19 342	16 723	20 959
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	16 187		16 187	12 792
Autres créances	89 740		89 740	119 330
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	13 010		13 010	541
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Total (III)	118 937		118 937	132 663
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	155 002	19 342	135 660	153 622

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	1 010	10
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	27 150	10 116
Résultat De L'exercice	15 565	18 034
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	43 825	28 260
Autres Fonds Propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	38 830	214
Emprunts et dettes financières divers		37 568
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 600
Dettes fiscales et sociales	53 006	83 980
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres Dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	91 836	125 362
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	135 660	153 622

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

1 262

214



Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION					
	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	188 585		188 585	35 960
	Montant net du chiffre d'affaires	188 585		188 585	35 960
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			188 585	35 960
CHARGES D'EXPLOITATION					
	Achats de marchandises				
	Variation de stock marchandises				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock matières premières				
	Autres achats et charges externes			159 002	10 623
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 074	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel			200	
	Cotisations personnelles de l'exploitant			3 873	
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			4 236	3 811
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			169 383	14 435
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				19 201	21 525

A. Kuroi

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		19 201	21 525
Opéra. Comm.			
	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS			
	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		309
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		309
RÉSULTAT FINANCIER			(309)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		19 201	21 216
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 636	3 182
TOTAL DES PRODUITS		188 585	35 960
TOTAL DES CHARGES		173 019	17 926
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		15 565	18 034

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Détails de l'Actif

Etats exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations Corporelles	16 723,36	12,33	20 959,00	13,64	(4 235,64)	-20,21
Constructions	6 507,76	4,80	7 606,00	4,95	(1 098,24)	-14,44
213500 Aménagement du local (immobilisé)	11 051,00	8,15	11 051,00	7,19		
281350 Amortissement aménagement du local	(4 543,24)	-3,35	(3 445,00)	-2,24	(1 098,24)	31,88
Autres Immobilisations Corporelles	10 215,60	7,53	13 353,00	8,69	(3 137,40)	-23,50
218210 Véhicule de tourisme acheté par votre entreprise	14 014,00	10,33	14 014,00	9,12		
218300 Matériel informatique et logiciel (immobilisé)	11 000,00	8,11	11 000,00	7,16		
281821 Amortissement véhicule de tourisme acheté par votre entreprise	(6 004,56)	-4,43	(5 055,00)	-3,29	(949,56)	18,78
281830 Amortissement matériel informatique et logiciel	(8 793,84)	-6,48	(6 606,00)	-4,30	(2 187,84)	33,12
Total II - Actif Immobilisé	16 723,36	12,33	20 959,00	13,64	(4 235,64)	-20,21
Créances	105 926,41	78,08	132 121,84	86,00	(26 195,43)	-19,83
Créances Clients Et Comptes Rattachés	16 186,80	11,93	12 792,00	8,33	3 394,80	26,54
411000 Client	16 186,80	11,93	12 792,00	8,33	3 394,80	26,54
Autres Créances	89 739,61	66,15	119 329,84	77,68	(29 590,23)	-24,80
445660 TVA déductible (biens et services)	116,23	0,09			116,23	
455001 Retrait ou dépense pour usage personnel (Abed El-Kurdi)	89 623,38	66,06	119 329,84	77,68	(29 706,46)	-24,89
Disponibilités	13 010,44	9,59	541,20	0,35	12 469,24	2 304,00
512002 Banque (Qonto Qonto FR7616958000012079618771606 ****)	13 010,44	9,59	541,20	0,35	12 469,24	2 304,00
Total III - Actif Circulant	118 936,85	87,67	132 663,04	86,36	(13 726,19)	-10,35
Total IV - Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Total V - Primes de remboursement des obligations						
Total VI - Ecart de conversion actif						
Total du Bilan Actif	135 660,21	100,00	153 622,04	100,00	(17 961,83)	-11,69

A. Kurd

Details du Passif

Etats exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Capital Social Ou Individuel	100,00	0,07	100,00	0,07		
101300 Capital souscrit (interne Dougs)	100,00	0,07	100,00	0,07		
Reserves	1 010,00	0,74	10,00		1 000,00	N/S
Réserve Légale	1 010,00	0,74	10,00		1 000,00	N/S
106100 Réserve légale	1 010,00	0,74	10,00		1 000,00	N/S
Report À Nouveau	27 149,56	20,01	10 115,53	6,58	17 034,03	168,39
110000 Report à nouveau	27 149,56	20,01	10 115,53	6,58	17 034,03	168,39
Résultat De L'exercice	15 565,06	11,47	18 034,03	11,74	(2 468,97)	-13,69
Total I - Capitaux propres	43 824,62	32,30	28 259,56	18,40	15 565,06	55,08
Total II - Autres fonds propres						
Total III - Provisions						
Dettes Financieres	38 830,04	28,62	37 782,38	24,59	1 047,66	2,77
Emprunts Dettes Auprès Des Établissements De Crédit	38 830,04	28,62	214,46	0,14	38 615,58	N/S
164001 Emprunt reçu (PGE)	37 567,92	27,69			37 567,92	
512001 Banque (Société Générale AB POWER & TELECOM 216****935)	1 262,12	0,93	214,46	0,14	1 047,66	488,51
Emprunts Et Dettes Financières Divers			37 567,92	24,45	(37 567,92)	-100,00
168100 Autres emprunt			37 567,92	24,45	(37 567,92)	-100,00
Dettes D'exploitation	53 005,55	39,07	87 580,10	57,01	(34 574,55)	-39,48
Dettes Fournisseurs Et Comptes Rattachés			3 600,00	2,34	(3 600,00)	-100,00
401000 Fournisseurs			3 600,00	2,34	(3 600,00)	-100,00
Dettes Fiscales Et Sociales	53 005,55	39,07	83 980,10	54,67	(30 974,55)	-36,88
438600 Organismes sociaux à payer (Abed El-Kurdi)	38 805,08	28,60	57 033,10	37,13	(18 228,02)	-31,96
438601 Organismes sociaux à payer (Amani El-Kurdi)	1 310,56	0,97			1 310,56	
444000 IS, acompte versé au titre de l'impôt sur les sociétés	7 374,00	5,44	3 738,00	2,43	3 636,00	97,27
445510 TVA payée	2 818,00	2,08	20 791,00	13,53	(17 973,00)	-86,45
445712 TVA collectée 20%	0,11		2 132,00	1,39	(2 131,89)	-99,99
445790 TVA sur factures clients (Compte d'attente)	2 697,80	1,99			2 697,80	
448600 État - Charges à payer			286,00	0,19	(286,00)	-100,00
Total IV - Dettes	91 835,59	67,70	125 362,48	81,60	(33 526,89)	-26,74
Total V - Ecart de conversion passif						
Total du Bilan Passif	135 660,21	100,00	153 622,04	100,00	(17 961,83)	-11,69

A. Kurel

Details du Compte de Résultat

Etats exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Production Vendue (Services Et Travaux)	188 584,55	100,00	35 960,00	100,00	152 624,55	424,43
Production Vendue (Services Et Travaux) (France + Exportation)	188 584,55	100,00	35 960,00	100,00	152 624,55	424,43
706000 Recettes encaissées	188 584,55	100,00	35 960,00	100,00	152 624,55	424,43
Montant du chiffre d'affaires	188 584,55	100,00	35 960,00	100,00	152 624,55	424,43
Total des produits d'exploitation	188 584,55	100,00	35 960,00	100,00	152 624,55	424,43
Autres Achats Et Charges Externes	159 001,53	84,31	10 623,28	29,54	148 378,25	1 396,73
604000 Honoraires rétrocedés	125 219,96	66,40	5 950,00	16,55	119 269,96	2 004,54
606100 EDF, chauffage, eau, gaz	280,83	0,15			280,83	
606150 Carburant pour véhicule essence de tourisme	73,77	0,04			73,77	
606300 Petits équipements, logiciels et matériels informatiques			(308,48)	-0,86	308,48	-100,00
606400 Fournitures administratives			61,49	0,17	(61,49)	-100,00
612101 Crédit bail pour voiture de tourisme	6 036,00	3,20			6 036,00	
613001 Loyer et charges locatives du siège social et établissements secondaires (Avec TVA)	12 000,00	6,36			12 000,00	
613111 Location de véhicule de tourisme de courte durée	111,24	0,06			111,24	
615000 Entretien, réparation et maintenance			310,92	0,86	(310,92)	-100,00
616000 Assurance	799,15	0,42	1 397,84	3,89	(598,69)	-42,83
618501 Hôtel	326,20	0,17			326,20	
622600 Honoraires	2 470,82	1,31	748,71	2,08	1 722,11	230,01
623100 Publicité et référencement	146,00	0,08	352,77	0,98	(206,77)	-58,61
625100 Indemnités Kilométriques	9 316,20	4,94			9 316,20	
625200 Frais de déplacement	469,62	0,25			469,62	
625300 Restaurant	244,25	0,13	180,50	0,50	63,75	35,32
626100 Internet, téléphone, abonnement informatique et logiciel	441,56	0,23			441,56	
627000 Frais bancaires (Avec TVA)	1 065,93	0,57	1 929,53	5,37	(863,60)	-44,76
Impôts, Taxes Et Versements Assimilés	2 073,76	1,10			2 073,76	
631200 Taxes et Impôts (sauf IS, IR et TVS)	2 053,76	1,09			2 053,76	
635140 Taxe sur les véhicules de société	20,00	0,01			20,00	
Charges Sociales Du Personnel	200,00	0,11			200,00	
648000 Formation et autres charges de personnel (Avec TVA)	200,00	0,11			200,00	
Cotisations Personnelles De L'exploitant	3 872,56	2,05			3 872,56	
646501 Provision de cotisations sociales TNS obligatoires (URSSAF, RSI)	2 562,00	1,36			2 562,00	
646502 Provision de cotisations sociales TNS obligatoires (URSSAF, RSI)	1 310,56	0,69			1 310,56	
Dotations Aux Amortissements Sur Immobilisations	4 235,64	2,25	3 811,00	10,60	424,64	11,14
681120 Dotation aux amortissements corporelles	4 235,64	2,25	3 811,00	10,60	424,64	11,14
Autres Charges			0,27		(0,27)	-100,00
658000 Charges diverses			0,27		(0,27)	-100,00
Total des charges d'exploitation	169 383,49	89,82	14 434,55	40,14	154 948,94	1 073,46
Résultat d'exploitation	19 201,06	10,18	21 525,45	59,86	(2 324,39)	-10,80
Résultat Financier			(309,42)	-0,86	309,42	-100,00
Total Des Charges Financières			309,42	0,86	(309,42)	-100,00
Intérêts et charges assimilées			309,42	0,86	(309,42)	-100,00



661500 Intérêts de compte courant d'associé			309,42	0,86	(309,42)	-100,00
Résultat courant avant impôts	19 201,06	10,18	21 216,03	59,00	(2 014,97)	-9,50
Résultat exceptionnel						
Impôts Sur Les Bénéfices	3 636,00	1,93	3 182,00	8,85	454,00	14,27
695000 Impôts sur les bénéfices	3 636,00	1,93	3 182,00	8,85	454,00	14,27
Participations des salariés et impôts sur les bénéfices	3 636,00	1,93	3 182,00	8,85	454,00	14,27
Résultat de l'exercice	15 565,06	8,25	18 034,03	50,15	(2 468,97)	-13,69



Soldes Intermédiaires de Gestion

Etats exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	188 585		35 960		152 625	424,43
VENTES DE MARCHANDISES ET PRODUCTION DE L'EXERCICE	188 585	100,00	35 960	100,00	152 625	424,43
Ventes de marchandises						
Achats de marchandises						
Variations stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	188 585	100,00	35 960	100,00	152 625	424,43
Variation production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	188 585	100,00	35 960	100,00	152 625	424,43
Achat stockés approvisionnement						
Variation des stocks et approvisionnement						
Achats de sous-traitance directe	125 220	66,40	5 950	16,55	119 270	2 004,54
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	63 365	33,60	30 010	83,45	33 355	111,14
MARGES (Commerciale + Production)	63 365	33,60	30 010	83,45	33 355	111,14
Achats non stockés (c)	355	0,19	(247)	-0,69	602	-243,57
Achats charges externes (c)	33 427	17,73	4 920	13,68	28 507	579,37
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	33 782	17,91	4 673	13,00	29 108	622,87
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	29 583	15,69	25 337	70,46	4 246	16,76
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes sur rémunérations	2 054	1,09			2 054	
Autres impôts et taxes	20	0,01			20	
Salaires et traitements						
Charges sociales	4 073	2,16			4 073	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	23 437	12,43	25 337	70,46	(1 900)	-7,50
Reprises sur amortissements et provisions						
Autres produits d'exploitation						
Transfert de charges d'exploitation						
Dotations aux amort, dépréciations et provisions	4 236	2,25	3 811	10,60	425	11,14
Autres charges de gestion courante						-100,00
RESULTAT EXPLOITATION	19 201	10,18	21 525	59,86	(2 324)	-10,80
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
Produits financiers						
Charges financières			309	0,86	(309)	-100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	19 201	10,18	21 216	59,00	(2 015)	-9,50
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	3 636	1,93	3 182	8,85	454	14,27
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 565	8,25	18 034	50,15	(2 469)	-13,69



DOCUMENTS FISCAUX



Déclaration fin d'année
Liasse fiscale

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovante, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du siège social		
SARL AB POWER & TELECOM			1 Che Des Cailles, 91410 Saint-Cyr-Sous-Dourdan		
SIRET 84076925100025			Mél : awkurdi@yahoo.fr		
Adresse du principal établissement			Ancienne adresse en cas de changement		
1 Che Des Cailles, 91410 Saint-Cyr-Sous-Dourdan					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Article 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées		La programmation informatique, le conseil et l'étude des systèmes informatiques, la conception et développement Prestations intellectuelles dessin industriel électricité et télécom portage		Si vous avez changé d'activités, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		24 242	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0%		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		☐
Société d'investissement immobilier cotée		☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		
			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065-SD)					
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1 Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2 Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom/Adresse	
				N°	
3 Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom/Adresse	
				N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☐ X ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé Dougs					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil.		
Dougs 7 avenue adolphe max 69005 Lyon Tél: 04 28 29 62 62			Tél:		
OGA/OMGA	☐	Viseur conventionné	☐	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné			Date 17042024 Lieu SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Qualité et nom du signataire. Gérant El-Kurdi Abed		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

A. Kurdi

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2024

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e		
							f		
							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)		
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann III au CGI) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants, - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités, - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants 1		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigne col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	
El-Kurdi Abed Gérant 1 chemin des cailles 91410 Saint cyr sous Dourdan		200	2023						
El-Kurdi Amani Gerante 1 chemin des cailles 91410 saint cyr sous dourdan			2023						
El-Kurdi Lora Associée 1 chemin des cailles 91410 saint cyr sous dourdan		400	2023						
El-Kurdi Ribal Associé 1 Chemin des Cailles 91410 Saint cyr sous Dourdan		400	2023						
K, DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gerance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0%, 15% ou 19%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		0%	15%	19%	
				MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLt réalisée au cours de l'exercice					
				MVLt restant à reporter					
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus délivrés									

A Kurdi

Désignation de l'entreprise		SARL AB POWER & TELECOM				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		1 Che Des Cailles, 91410 Saint-Cyr-Sous-Dourdan					
SIRET 84076925100025							
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 12			
						Exercice N clos le 31-12-2023	
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions	
				Net			
				1		2	
						3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisation incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	36 065	030	19 342	16 723
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	36 065	048	19 342	16 723
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	16 187	070		16 187
		Autres * (3)	072	89 740	074		89 740
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	13 010	086		13 010
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	118 937	098		118 937
	Total général (I + II)		110	155 002	112	19 342	135 660
PASSIF						Exercice N NET	
						1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	100
	Écarts de réévaluation					124	
	Reserve légale					126	1 010
	Reserves réglementées *					130	
	Autres réserves	dont reserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *			131		132
	Report à nouveaux					134	27 150
	Résultat de l'exercice					136	15 565
	Subventions d'investissement					137	
	Provisions réglementées					140	
Total I					142	43 825	
Provisions pour risques et charges					Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	38 830
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169	5 516	172	53 006
	Compte courant d'associés					173	
	Autres Dettes					175	
	Produits constatés d'avance					174	
Total III					176	91 836	
Total général (I + II + III)					180	135 660	

A. Kurd

RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	89 623		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A. Kurd

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)				Designation de l'entreprise SARL AB POWER & TELECOM				Néant [] *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR				018		
								31-12-2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons	209		210			
	Production vendue	Biens			215		214			
		Services *		intracommunautaires	217		218	188 585		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
	Production immobilisée *							224		
	Subventions d'exploitations reçues							226		
	Autres produits							230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	188 585		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234		
	Variation de stocks (marchandises) *							236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240		
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier : ...)							242	159 002	
	Impôts, taxes et versements assimilés			dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243	1 187	244	2 074	
	Remunérations du personnel *							250		
	Charges sociales (cf renvoi 380)							252	4 073	
	Dotations aux amortissements *			dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 255) 39, 1-2°, al 3 du CGI		255		254	4 236	
	Dotations aux provisions							256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *					259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260			
Total des charges d'exploitation (II)							264	169 383		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							270	19 201		
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)							290			
Charges exceptionnelles (VI)			dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300		
			dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	3 636		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	15 565		
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2			312	15 565	314		
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316		
	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles							318	5 021	
	Provisions non déductibles *							322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)							324	3 656	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexies A)	989					
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quindecies)	138					
Bassins d'emploi a redynamiser (44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344					
ZFANG (44 quaterdecies)		345								
BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
Dont Divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350			
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643					
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645					
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647					
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648					
		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)			641					
		Deductions exceptionnelles (art 39 decies F)			990					
Deduction exceptionnelle (art 39 decies G)			649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col 1 / Déficit col 2							352	24 242	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356		
	Déficits antérieurs reportables (€) dont imputés sur le résultat *									360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col 1 / Déficit col 2							370	24 242	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A. Kurd

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisation incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	11 051	432		434		436	11 051				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	14 014	462		464		466	14 014				
	Autres immobilisations corporelles	470	11 000	472		474		476	11 000				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	36 065	492		494		496	36 065				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	3 445	522	1 098	524		526	4 543		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	5 055	552	950	554		556	6 005		
	Autres immobilisations corporelles	560	6 606	562	2 188	564		566	8 794		
TOTAL		570	15 106	572	4 236	574		576	19 342		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virees de poste à poste, mise hors service ou reintégrées dans le patrimoine privé	1		2		3		4		5		
	6		7		8		9		10		

Immobilisations	Valeur D'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values						
									Court terme *		Long terme				
	1	2	3	4	5	19% 6	15% ou 12,8% 7	0% 8							
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
Total	578		580		582		584		586		581		587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)				579		Regularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

A. Kurd

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Designation de l'entreprise impôts)				Désignation de l'entreprise : SARL AB POWER & TELECOM				Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres immobilisations incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter				
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860						
Total des déficits restant à reporter			870						
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)		325		381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	3 873	380	3 873	
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374	37 717	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	6 547	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	1	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise SARL AB POWER & TELECOM		Néant ☐	
Exercice ouvert le 01012023		et clos le 31122023		Données en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	188 585
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	188 585
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	125 575
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	15 280
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	140 854
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	47 730
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329 - DEF) Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329 - AC et 1329 - DEF				117	47 730
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	188 585	Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026				
Période de référence	024	01012023	160	31122023	
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

A. Kurd

N° de dépôt

1 / 2

(1) Néant ☐

Exercice clos le 31122023		SIREN 840769251	
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)		Dénomination de l'entreprise SARL AB POWER & TELECOM	
Adresse (voie) 1 CHE DES CAILLES		Ville SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	
Code postal 91410			

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	El-Kurdi	Prénom(s)	Abed
Nom marital		% de détention	20	Nb de parts ou d'actions	200
Naissance	Date	N°	99	Commune	Beyrouth
Adresse	N°	Voie	chemin des cailles	Pays	Liban
Code postal	91410	Commune	Saint cyr sous Dourdan	Pays	France

Titre (2)	MME	Nom patronymique	El-Kurdi	Prénom(s)	Lora
Nom marital		% de détention	40	Nb de parts ou d'actions	400
Naissance	Date	N°	92	Commune	Rueil Malmaison
Adresse	N°	Voie	chemin des cailles	Pays	France
Code postal	91410	Commune	saint cyr sous dourdan	Pays	France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case

(2) Veuillez indiquer « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A. Kurdi

N° de dépôt

2 / 2

(1) Néant ☐

Exercice clos le 31122023		SIREN 840769251			
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)		Denomination de l'entreprise SARL AB POWER & TELECOM			
Adresse (voie) 1 CHE DES CAILLES		Ville SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN			
Code postal 91410					
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)	M	Nom patronymique	El-Kurdi	Prénom(s)	Ribal
Nom marital		% de détention	40	Nb de parts ou d'actions	400
Naissance	Date	N°	99	Commune	Beyrouth
Adresse	N°	Voie	Chemin des Cailles	Pays	Liban
Code postal	91410	Commune	Saint cyr sous Dourdan	Pays	France
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Naissance	Date	N°		Commune	
Adresse	N°	Voie		Pays	
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A. Kurdi

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 0

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31122023		SIREN 840769251	
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)		Dénomination de l'entreprise SARL AB POWER & TELECOM	
Adresse (voie) 1 CHE DES CAILLES			
Code postal 91410		Ville . SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE *		905	
--	--	-----	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A. Kurod

Taux réduit d'IS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art 46 quarter-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL AB POWER & TELECOM	84076925100025	6201Z
1 Che Des Cailles, 91410 Saint-Cyr-Sous-Dourdan	Adresse du siege social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. Résultats de l'exercice		
A Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	24 242
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, lignes XL ou tableau 2033 B, lignes 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises à au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	24 242
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	24 242

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

A. Kurd

Taux réduit d'IS
Répartition du capital
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art 46 quarter-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL AB POWER & TELECOM	84076925100025	6201Z
1 Che Des Cailles, 91410 Saint-Cyr-Sous-Dourdan	Adresse du siege social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

(a)	(b)	(c)	(d)
Désignation de la société participante et adresse de son siège sociale	% participation	Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société	% participation détenu dans la société

A. Kurd